



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Affaire suivie par Céline MER-MINATCHY
Cheffe du service accès hébergement-logement
Pôle insertion
Tél : 02 32 31 85 08
Mél : celine.mer-minatchy@eure.gouv.fr

Évreux, le **11 OCT. 2023**

Le Préfet de l'Eure

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département de l'Eure

OBJET : mesures hivernales 2023/2024

Dans la continuité des actions engagées depuis 2017 dans le cadre du Plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, la pérennisation de places d'hébergement d'urgence a permis d'apporter une première réponse à des ménages dépourvus de logement ou en situation de mal logement.

Il n'en demeure pas moins, que l'accès au logement des ménages reste un objectif prioritaire des politiques menées par l'État en faveur des personnes les plus démunies.

Cependant, cette démarche n'exclut pas d'avoir, à l'approche de l'hiver, une attention particulière vis-à-vis des personnes les plus vulnérables, ne pouvant accéder au logement, pour leur procurer un hébergement les mettant à l'abri du froid.

Ce courrier a pour objet **la préparation des mesures hivernales 2023/2024**.

Je vous rappelle que l'association Ysos a été désignée comme opérateur unique du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) urgence et insertion et gestionnaire du 115, numéro vert d'appel gratuit de l'urgence sociale. Ainsi, il est l'interlocuteur unique en charge d'assurer l'accueil téléphonique, un premier diagnostic de situation et la recherche d'une réponse adaptée aux besoins immédiats. Ce service est ouvert 365 jours par an, sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

En période hivernale, ce dispositif de veille sociale sera d'autant plus efficace que les situations auront pu être anticipées.

C'est pourquoi, comme chaque année, je vous serai reconnaissant de bien vouloir faire connaître à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités les sites et moyens de votre

commune susceptibles d'être mobilisés comme abri dans le cas où je serais amené à déclencher un niveau de crise « froid extrême ». À cet effet, je vous remercie de bien vouloir préciser le contact téléphonique à joindre.

Il convient d'adresser vos éléments d'ici le **30 octobre 2023** à l'adresse mail suivante :

ddets-service-acces-h-l@eure.gouv.fr

À l'instar des années précédentes, en cas de déclenchement du niveau II du plan grand froid, mes services vous alerteront par voie de messagerie afin que vous puissiez mettre en œuvre un dispositif d'assistance aux personnes vulnérables de votre commune.

merci d'avance pour votre mobilisation.

Le Préfet

Simon BABRE